



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/SPC/43/L.7  
31 octobre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-troisième session  
COMMISSION POLITIQUE SPECIALE  
Point 78 de l'ordre du jour

ETUDE D'ENSEMBLE DE TOUTE LA QUESTION DES OPERATIONS DE MAINTIEN  
DE LA PAIX SOUS TOUS LEURS ASPECTS

Argentine, Canada, Egypte, Japon, Nigéria et République démocratique  
allemande\* : projet de résolution

Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien  
de la paix sous tous leurs aspects

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 2006 (XIX) du 18 février 1965, par laquelle elle a  
créé le Comité spécial des opérations de maintien de la paix,

Reconnaissant l'importance des opérations de maintien de la paix,

Convaincue que la participation de la République populaire de Chine profitera  
aux travaux du Comité spécial,

1. Décide de porter à 34 le nombre des membres du Comité spécial des  
opérations de maintien de la paix;

2. Approuve la demande de la République populaire de Chine tendant à devenir  
membre du Comité spécial.

-----

---

\* Membres du Bureau du Comité spécial des opérations de maintien de la paix.